Sente de Magny à Chevreuse

Commence sur le chemin rural N°15 [Rue Ernest Chausson], se dirige vers Milon et Chevreuse, traverse le chemin rural N°14 [Rue Charles Guérin], et se termine dans les bois de la Haute-Tasse sur le territoire de Milon la Chapelle

"Etat de Reconnaissance des chemins ruraux - 9 septembre 1901"